

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 11 décembre 2019**

Communication n° 44/12.2019

Objet: commission énergétique consultative

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité est sensible, comme tout un chacun, aux questions environnementales, c'est pourquoi elle a décidé de remettre en place une commission énergétique consultative, afin d'accompagner la Municipalité dans la transition énergétique.

4 conseillers communaux (MM. Nicolas Cottier, Alain Jouffrey, Sylvain Rodriguez et Alain Folly) ont rapidement fait part de leur intérêt à siéger dans cette commission consultative.

Afin de représenter toute la population saint-preyarde, tant au niveau de l'âge que du genre, un avis a été publié aux piliers publics, afin de trouver un 5^e membre, ce qui est désormais chose faite en la personne de M^{me} Victoria Gay.

Ainsi, cette commission sera convoquée pour la première fois en janvier prochain. Elle se réunira ensuite plusieurs fois par année.

La Municipalité

Saint-Prex, le 11 décembre 2019/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Anthony Hennard, municipal, au 079 458 79 41